

🔴 Répondre à un appel à projet : cadre réglementaire et méthodologie

Tous les facteurs clés de succès pour répondre à un appel à projet

PUBLIC

Directeurs ou Directeurs adjoints d'établissement – Dirigeants d'association gestionnaire – Cadres en établissement ou service social ou médico-social

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Identification des objectifs de l'entreprise

Recueil des attentes opérationnelles des participants

Conception d'un déroulé pédagogique sur mesure

Construction de cas pratiques inspirés du contexte professionnel des participants

Élaboration d'une documentation pédagogique spécifique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de

Code
513059

Durée
Sur-mesure / 14 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- S'appropriier le cadre légal et réglementaire de la procédure d'autorisation
- Élaborer un dossier de réponse à l'appel à projet
- Identifier les facteurs clés permettant de faire aboutir son projet

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

S'approprier le cadre légal et réglementaire de la procédure d'autorisation

Piloter la procédure d'autorisation

- Pilotage régional avec les agences régionales de santé (ARS)
- Niveaux de planification : schémas régionaux et départementaux

Décrire l'appel à projet

- Quels ESMS concernés ?
- Quelles opérations visées ?
- Répartition des compétences d'autorisation, de financement, de contrôle : État, ARS, département, etc.
- Quid des commissions de sélection d'appel à projet ?

Élaborer un dossier de réponse à l'appel à projet

Mettre en place une stratégie de réponse cohérente

- Anticiper les besoins à venir : projet régional de santé (PRS), etc.
- Définir des critères de sélection et identifier les projets sur lesquels se positionner
- Identifier les critères d'évaluation et de notation retenus par les décideurs

Analyser le cahier des charges de l'appel à projet

formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Recenser les besoins via une étude de marché
- Maîtriser les données économiques : indicateurs médico-sociaux, prix de journée moyens, etc.
- Intégrer les critères imposés par la loi : compatibilité besoins/schémas/PRIAC, règles d'organisation et de fonctionnement
- Intégrer les obligations spécifiques à certaines structures
- Faire l'état des lieux sur le territoire
- Exercice pratique

Identifier les facteurs clés permettant de faire aboutir son projet

Constituer une équipe projet pour créer des conditions favorables de travail

- Chefs de projet, experts, ressources internes et/ou externes
- Mettre en place un rétroplanning et prévoir les différentes étapes de validation
- Garantir la cohérence de forme du projet
- Mise en situation

Concevoir et rédiger le dossier de réponse

- Concevoir le projet d'établissement ou de service conformément aux prescriptions de la loi 2002-2 et des recommandations de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM)
- Définir les prestations proposées
- Réaliser un budget et un plan de financement
- Concevoir l'organigramme et le tableau des emplois
- Prévoir l'évaluation du projet
- Exercice d'application

Identifier les points forts du projet et les mettre en valeur

- Démontrer l'intégration de sa structure dans des réseaux et identifier les partenariats possibles
- Mettre en avant un projet architectural pertinent
- Mettre en valeur ses points forts : innovation, parcours de la personne accueillie, réseaux, transversalité, réflexion éthique, etc.
- Mise en situation

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.